



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hausse du forfait hospitalier : faire payer les malades, encore

Paris, mars 2026

À partir du 1er mars 2026, le forfait journalier hospitalier augmente. Il passe de 20 € à 25 € par jour en médecine et chirurgie, et de 15 € à 20 € en psychiatrie. Le plafond mensuel est lui aussi relevé.

Ce choix politique est clair : **faire payer davantage celles et ceux qui sont hospitalisés.**

Quand on vit avec un cancer rare du poumon ALK+ ou ROS1+, l'hôpital n'est pas un confort.

C'est une nécessité vitale.

Hospitalisations répétées, complications, examens lourds, effets secondaires, soins de support : la maladie impose déjà une charge immense, physique, psychologique, sociale et professionnelle. Augmenter le forfait hospitalier, c'est ajouter une pression financière à des personnes déjà fragilisées.

On nous parle d'économies. Mais pourquoi toujours sur le dos des malades ?

Le gouvernement affirme défendre l'accès aux soins et la justice sociale. Pourtant, il choisit d'augmenter un reste à charge qui frappe précisément celles et ceux qui n'ont pas choisi d'être hospitalisés.

Oui, certaines mutuelles couvriront cette hausse. Mais pas toutes. Et pas pour tout le monde. Les personnes en arrêt longue durée, les jeunes actifs, les travailleurs précaires, les indépendants, les retraités modestes en subiront les conséquences.

La maladie ne doit pas devenir un facteur d'appauvrissement.

Cette décision envoie un signal dangereux : être malade coûte cher, et cela coûtera encore plus cher demain. C'est une rupture silencieuse avec le principe fondateur de notre système de santé : la solidarité. Nous refusons cette logique.

Le financement de l'hôpital mérite un débat honnête et courageux. Il ne peut pas reposer sur celles et ceux qui sont alités, perfusés, en chimiothérapie ou en attente d'un traitement innovant.

La santé n'est pas une variable d'ajustement budgétaire.

ASFAR Alliance Sans Frontières ALK+ & ROS1, association indépendante de patient·e·s et d'aidant·e·s, appelle :

- au retrait de cette hausse ;
- à l'ouverture immédiate d'une concertation avec les associations de patient·e·s ;
- à des mesures garantissant qu'aucune personne atteinte de maladie grave ne voie son reste à charge augmenter.

Nous ne sommes pas des lignes comptables.

Nous sommes des vies.

Et la solidarité nationale ne se négocie pas.

ASFAR - Alliance Sans Frontières ALK+ & ROS1

contact@asfarglobal.org